

en appliquant l'examen des ressources à l'allocation pour impotence dans ces cas, et que ce principe devrait être rétabli afin que les allocations pour impotence, quand elles sont justifiées par l'état physique, soient appliquées à tous les grades. Que celui qui a le courage de prôner des taux plus élevés pour les hauts gradés le fasse. Nous ne le ferons pas.

M. HERRIDGE: Plusieurs d'entre nous le font.

Le colonel LAMBERT: Monsieur le président, j'ai été chargé de vous adresser quelques mots, ainsi qu'aux autres membres du Comité. C'est la première fois que nous faisons venir une délégation aussi considérable devant un comité parlementaire. Nous disparaissions graduellement. Quand vous parlez des pensions des vétérans de la guerre de 1914-1918, ne regardez pas trop loin en avant, car nous ne serons bientôt plus de ce monde pour toucher ces pensions, et le temps est proche où les enfants des vétérans n'en bénéficieront plus. Il y en a déjà qui n'en bénéficient plus. Vous n'avez donc pas à vous inquiéter du chiffre des pensions des vétérans eux-mêmes. Tout ce que nous voulons, c'est que vous songiez à assurer le bien-être de leurs excellentes épouses qui ont pris soin d'eux. Ces femmes, qui nous traitent comme des enfants, méritent l'allocation d'impuissance.

Voici maintenant un groupe de jeunes gens que nous vous avons présentés comme nos successeurs.

Un homme dont nous regrettons beaucoup l'absence est Dick Myers. Sa santé est absolument délabrée. C'est un des hommes les plus charmants qui se soient jamais présentés devant un comité parlementaire. C'est l'homme qu'il aurait fallu pour vous exposer la cause des vétérans de façon que vous puissiez la comprendre. Je suis content que vous ayez rendu hommage à mon ami Eddy Baker, car il a exposé un mémoire que vous pouvez comprendre. Nous l'avons discuté avec vous et je ne pense pas que vous ayez beaucoup de questions à poser à ce sujet. Nous avons exprimé toutes nos demandes dans ce mémoire, et nous avons eu le concours de ce magnifique groupe de jeunes gens amputés, paraplégiques ou aveugles. Il en reste encore un grand nombre que vous pourriez faire venir si vous le désiriez. Nous nous sommes efforcés de faire en sorte qu'ils soient raisonnables dans leurs réclamations, qu'ils ne demandent que les choses essentielles pour les hommes qui ont le plus besoin d'aide. Quelques-uns d'entre nous n'ont besoin de rien. Quelques-uns d'entre nous n'ont pas besoin de pensions. Nous défendons toutefois ceux qui en ont besoin. Telle a été l'attitude d'Eddy cet après-midi.

De la part de toute la délégation ici présente, je tiens à vous dire un mot de gratitude, monsieur le président, ainsi qu'au ministre lui-même, mon ami Milton Gregg. Le ministre nous a rencontrés sur le train, il a conversé avec chacun de nous, il a vu à ce que nous ne manquions de rien, à ce que quelqu'un nous rencontrât au Parlement et nous amenât ici. Voilà comment il traite ces charmants garçons que vous voyez dans leurs chaises roulantes. Nous tenons à dire au Comité que ces jeunes gens sont des braves entre les braves de l'armée des vétérans. Vous n'avez rien à craindre des vétérans canadiens. Vous pouvez craindre beaucoup de la part d'autres gens, mais non pas d'eux. Nous ne voulons demander aucune faveur. Nous voulons que ces hommes soient heureux. C'est là notre tâche, c'est le but de notre association. J'en suis le président depuis vingt-cinq ou vingt-six ans, et j'en sais quelque chose; j'ai passé par là. Ceux d'entre nous qui se sont occupés de cette cause disparaissent peu à peu. Nous tenons à vous remercier d'avoir si bien accueilli ces braves jeunes gens. Ils vont prendre notre place, et j'espère qu'ils exécuteront leur tâche mieux que nous ne l'avons fait nous-mêmes. Nous nous sentons vos obligés en venant ici. Nous vous sommes reconnaissants, monsieur le président, de la bonté que vous avez eue pour nous aujourd'hui, bonté que nous avons d'ailleurs remarquée chez tous ceux avec qui nous avons été en contact au cours des années. Je tiens aussi à dire un mot non seulement aux autres membres du Comité, mais à nos amis du ministère. Nous ne pouvions avoir affaire à un homme plus charmant que Jimmy Melville. Je tiens enfin à dire autre chose, et c'est ce qu'on m'a demandé de faire. Vous ne devez pas payer nos dépenses; ne